

Aux parents des élèves
de l'Etablissement
d'Aubonne et environs

Réf : MASE/np

Aubonne, le 28 avril 2025

Madame, Monsieur, chers Parents,

Nous souhaitons vous informer que le Conseil d'établissement a officiellement reconnu le mercredi précédent comme demi-journée supplémentaire de congé dans notre établissement.

Pour cette année scolaire, la date concernée est le **mercredi 28 mai 2025**.

Nous vous remercions de prendre bonne note qu'aucun congé ne sera accordé dans les jours précédent ou suivant cette période, à l'exception du congé joker, auquel chaque élève a droit, dans le respect des modalités prévues.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Serge Martin

Directeur



